Nos honoraires

TRANSACTION

GRILLE TARIFAIRE DES HONORAIRES TTC

Mandat Simple et Mandat Exclusif

> 120 000 € :
- Honoraires fixes de 6 000 € TTC.

120 001 € < 250 000 € :
- Honoraires de 6 % TTC du prix de vente net vendeur.

< 250 001 € :
- Honoraires de 5 % TTC du prix de vente net vendeur.

Terrain

- Honoraires de 8 % TTC du prix de vente net vendeur.

Pack Premium

(inclus dans le mandat exclusif uniquement)

- Photos professionnelles.
- Annonce sponsorisée sur les réseaux sociaux.
- Création et diffusion de flyers digitaux personnalisés.
- Suivi des visites avec rapports hebdomadaires.
- Accès au tableau de bord Horizon.

Mentions légales

- Les honoraires sont calculés sur la base du prix de vente final convenu entre le vendeur et l'acheteur, sauf si un montant différent a été fixé d'un commun accord dès la signature du mandat. Dans ce cas, ce montant préalablement convenu s'appliquera.
- Conformément à l'article L.111-1 du Code de la consommation, cette grille d'honoraires est affichée en agence et sur notre site internet

Nos honoraires

LOCATION

TARIFAIRE DES HONORAIRES TTC

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 par la loi « ALUR » du 24 mars 2014 : « … » Le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année (article 5 de la loi n° 89462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986 et décret n° 2014-890 du 1er août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier).»

A la charge du locataire (TTC)

Honoraires de visite, de constitution de dossier et rédaction du bail
- 8 € / m²

Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée / sortie
- 3 € / m²

A la charge du bailleur (TTC)

Honoraires de visite, constitution de dossier, rédaction du bail, signature du bail et réalisation de l'état des lieux
- Un mois de loyer charges comprises

Parking, box, cave (TTC)

Honoraires de visite, constitution d'un dossier et rédaction du bail, état des lieux d'entrée/sortie
- 150€ pour le propriétaire
- 150€ pour le locataire.

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA en vigueur.
SAS ACLM au capital de 6 000 € - RCS 941 373 334 - APE 6831Z - Carte professionnelle N°CPI7606202500000010 délivrée le 26/03/2025 par la CCI de Rouen Métropole - Garantie Beazley Solutions International Limited, 1 rue Saint Georges, 75009 Paris - Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.